

Avis de soutenance

Madame Emma EMPOCIELLO

Science politique

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

L'épaisseur frontalière comme politique d'asile : analyse du changement institutionnel en Grèce, en Hongrie et en Jordanie

dirigés par Monsieur Andy SMITH

Soutenance prévue le **jeudi 16 mai 2024** à 14h00

Lieu : 11 All. Ausone, 33600 Pessac

Salle : Copernic

Composition du jury :

M. Andy SMITH	Centre Emile Durkheim	Directeur de thèse
Mme Laurie BOUSSAGUET	Université de Rouen	Rapporteuse
M. Patrick HASSENTEUFEL	Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines, Université Paris-Saclay	Rapporteur
M. Kamel DORAÏ	Migrinter, Université de Poitiers	Examinateur
Mme Tamirace FAKHOURY	Tufts University	Examinatrice
M. Antoine ROGER	Centre Emile Durkheim	Examinateur

Mots-clés : Politique publique, Changement institutionnel, Migration, Jordanie, Hongrie, Grèce

Résumé :

A partir d'une comparaison des politiques publiques en Grèce, en Hongrie et en Jordanie, basée sur sept enquêtes de terrain et plus d'une centaine d'entretiens conduits sur place, cette recherche explore comment la frontière évolue d'une zone de transit à une zone d'enfermement. En suivant chaque étape de la politique d'asile frontalière, cette recherche suit l'hypothèse d'un changement institutionnel dans les trois études de cas. Cette thèse expose d'abord les similarités entre les trois terrains dans le changement institutionnel « par le haut ». Les décisions prises sur l'espace frontalier suivent des régimes migratoires autoritaires, une instrumentation par la militarisation et la création de camps, et l'instrumentalisation du droit international pour rendre le refoulement légal. Un compromis international sur l'évolution de ces espaces frontaliers entraîne le financement international de certaines de ces politiques. Si des variations dans le changement par le haut existent, notamment sur le droit et l'économie politique internationale, notre thèse montre que le verrou du changement institutionnel commun aux trois études de cas réside dans l'espace frontalier même. Du fait de nouvelles conditions imposées à leur action, nous avons ainsi qualifié le travail humanitaire dans les camps de guichet aux frontières. Les résistances au changement du nouveau régime frontalier des acteurs de l'assistance juridique et de ceux du plaidoyer y sont restreintes à la fois par l'institution frontalière et la temporalité du changement. Par l'étude des effets du changement sur l'espace frontalier, nous montrons comment la question des exilés à la frontière passe d'un non-problème, à un problème politique, puis un problème de sécurité, pour être enfin invisibilisé.